

## ENQUETE EMPLOYEUR

Au cours de la période 2015 - 2017, vous avez été sollicités par notre équipe pluridisciplinaire dans le cadre d'une action nationale de sensibilisation aux chutes de hauteur.

1/ A cette occasion, plusieurs démarches ont été menées. Parmi elles, quelles sont celles qui vous ont satisfaites ?

	Très satisfait	satisfait	peu satisfait	pas satisfait	non concerné
a/ Réalisation de la fiche d'Entreprise et conseils lors de la visite en entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b/ Réunion de sensibilisation aux chutes de hauteur avec l'OPPBT, la CARSAT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D'autres actions complémentaires ont aussi été réalisées, comme la sensibilisation de vos salariés au risque de chute de hauteur en consultation ou entretien infirmier et l'envoi d'un courrier vous invitant à renforcer la formation de vos salariés à l'utilisation/ installation des Equipements de Protection Collective (EPC) – Equipements de Protection Individuel (EPI).

Diriez-vous :

2/ Concernant **le risque de chute de hauteur** :

- Je connaissais déjà très bien le risque, je n'ai pas changé la façon de travailler de mes salariés
- Je connais mieux le risque, j'ai modifié la façon de travailler de mes salariés
- Mes salariés ne sont pas concernés

3/ Concernant **les équipements de protection (EPC - EPI) des chutes de hauteur** :

- Mes salariés disposaient déjà de tous les équipements nécessaires avant 2015
- J'ai mis en place de nouveaux équipements de protection (EPC / EPI) des chutes de hauteur depuis 2015
- Mes salariés ne sont pas concernés

4/ Concernant **la formation de vos salariés à l'installation/ utilisation des EPC - EPI nécessaires en cas de travail en hauteur (gardes corps, échafaudages, nacelles, harnais)** :

- Tous mes salariés étaient déjà formés à leur utilisation avant 2015
- J'ai envoyé en formation un ou plusieurs salariés depuis 2015
- Mes salariés ne sont pas concernés

5/ Globalement, l'ensemble de ces actions ont-elles modifié votre perception du risque de chute de hauteur ?

OUI

NON

Vos commentaires :

-----  
-----  
-----

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION**

**Questionnaire à nous retourner au plus tard le 15 février 2018**